

HST 650-651-653 - Activité de recherche I-II-III (groupe 02)
Les socialismes africains, une tentative de voie de développement endogène
(3 crédits)
Préalable : 48 crédits en histoire
Hiver 2024

Enseignant : Bocar Niang

Bureau : A4-251

Courriel : Bocar.Niang@USherbrooke.ca

Disponibilités : Jeudi de 11 h 45 à 13 h 15 et sur rendez-vous via Teams

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Acquérir une solide expérience de recherche axée sur l'exploration de sources primaires ; étudier et résoudre les divers problèmes qui se posent dans le cadre d'un projet de recherche : définition d'une problématique, choix de sources, méthodologie et traitement des données, présentation des résultats.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Concevoir un corpus de recherche cohérent. Questionner les sources, en saisir les pertinences, le contexte de diffusion et en circonscrire les forces, faiblesses et limites. Faire l'apprentissage de la collecte et de l'analyse critique de sources primaires.

CONTENU

Les discours sur la décolonisation en Afrique font souvent référence au socialisme africain comme modèle de voie de développement et projet de société. Le colonialisme y étant assimilé à un mode d'exploitation capitaliste, le socialisme dit africain devient dans ces discours la principale matrice idéologique promue pour construire une société rompant les chaînes de la colonisation. La plupart des pères de l'indépendance en Afrique, à l'image par exemple de Léopold Sédar Senghor, Mamadou Dia, Julius Nyeréré, Kwame Nkrumah ou Modibo Keita, fondent leur combat politique et leur gouvernance sur la promesse d'un projet de développement non capitaliste s'inspirant du socialisme africain. La justification souvent avancée par les théoriciens de ce concept idéologique est que la société africaine traditionnelle est par nature collectiviste et donc socialiste. Le socialisme dont il est souvent question dans les discours des anticolonialistes et des pères de l'indépendance africains, a cependant plusieurs visages. S'il est parfois clairement marxisant, il demeure le plus souvent une construction idéologique hybride, faisant appel au patrimoine culturel et philosophique de l'État-nation concerné. Au point qu'il serait plus pertinent d'utiliser le pluriel et de parler de socialismes africains.

Cette activité de recherche, qui se focalise principalement sur les expériences tanzanienne et sénégalaise, propose d'étudier les différentes facettes des socialismes africains et de souligner les spécificités qui traversent un courant idéologique majeur, souvent abusivement homogénéisé, de l'Afrique contemporaine.

CALENDRIER DU COURS

<p>11 janvier</p>	<p>Séance 1 – Démarrage et dévoilement des étapes de l'activité de recherche/ Socialismes : définitions et adaptations</p> <p>→ Présentation du Plan de cours</p> <p>→ Discussions sur les travaux et le travail de session</p> <p>→ Dévoilement des sources d'archives [disponibles dans Zotero] et informations sur le choix de la source à présenter</p> <p>→ Introduction : L'idéologie socialiste : définitions et adaptations</p> <p>*Article à consulter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • KOLJA, Lindner, « Déprovincialiser le marxisme : comment écrire une histoire globale des socialismes ? », <i>Raisons politiques</i>, vol. 88, n°4, 2022, p. 83-101. [Moodle]
<p>18 janvier</p>	<p>→*Remise du compte rendu de lecture</p> <p>Séance 2 – Les différentes écoles du socialisme africain : particularités et héritages communs</p> <p>→Diversité, singularité et contenus des différentes écoles du socialisme africain</p> <p><u>Article obligatoire à lire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BERNARD, Charles, « Le socialisme africain : mythes et réalités », <i>Revue française de science politique</i>, 1965, n°5, 1965, p.856-884. [Moodle] <p><u>Lectures complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ARZALIER, François, « Prologue. Expériences socialistes en Afrique » dans François Arzaliier, dir., <i>Expériences socialistes en Afrique, 1960-1990</i>, Pantin, Temps des cerisiers, 2010, p.7-18. [Moodle] • BENOT, Yves, « Idéologies, nation et structures sociales en Afrique noire », <i>Revue Thiers-Monde</i>, n° 57, 174, p.135-170. [Moodle] • COHEN-HADRIA, Elie, « Les voies africaines vers le socialisme. À propos de la Conférence de Tunis, 1^{er}-6 juillet 1975 », <i>Monde Arabe</i>, 1976/2, n° 72, p. 33-38. [Moodle] • NYERERE, Julius, « Les fondements du socialisme africain », <i>Présence africaine</i>, vol. 185-186, n°185-186, 2012, p. 273-281. [Moodle]

<p>25 janvier</p>	<p>Semaine de rencontre individuelle <u>obligatoire</u></p> <p>Séance 3 – Méthodologie de recherche et d’analyse de source historique</p> <p>→La recherche historique : étapes et méthodologies →Travail pratique d’analyse d’une source d’archive (I) Sujet : l’organisation du mouvement coopératif paysan au Sénégal</p> <p>*<u>Source obligatoire à consulter :</u></p> <p>DIA, Mamadou, « La circulaire 32. Instructions circulaires à MM. les ministres, M. le Commissaire général au plan, MM les Gouverneurs, en date du 21 mai 1962. N°32 P.C. » dans Mamadou Dia, <i>Le prix de la Liberté</i>, Paris, L’Harmattan, 2001, p.361-367. [Moodle]</p>
<p>1^{er} février</p>	<p>→*Remise du compte rendu de lecture</p> <p>Séance 4 - L’Ujaama, une expérience socialiste en Tanzanie : 1967-1985</p> <p><u>Article obligatoire à lire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • URFER, Sylvain, « Socialisme africain », dans Sylvain Urfer, <i>UJAMAA, espoir du socialisme africain en Tanzanie</i>, Paris, Aubier-Montaigne, 1971, p. 109-135. [Moodle] <p><u>Lectures complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • FOUERE, Marie-Aude, « Tanzanie : la nation à l’épreuve du postsocialisme », <i>Politique africaine</i>, vol. 121, n° 1, 2011, p. 69-85. [Moodle] • ASKEW, Kelly M., « Les villages tanzaniens, Ujaama 40 ans plus tard », <i>Anthropologie et Sociétés</i>, vol 32, n°1-2, 2008, p. 103-132. [Moodle]
<p>8 février</p>	<p>→**Remise des présentations de la source</p> <p>Séance 5 – Le socialisme senghorien, une philosophie politique nourrie de culture africaine et d’universalisme</p> <p><u>Article obligatoire à lire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BLUM, Françoise, « Senghor, Léopold Sédar (1906-2001) », dans Jean-Numa Ducange, dir., <i>Histoire globale des socialismes. XIX^e-XXI^e siècle</i>, Paris, Presses Universitaires de France, 2021, p. 1006-1013. [Moodle] <p><u>Lectures complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • KISUDIKI, Nadia Yala, « Vie éthique et pensée de la libération. Lecture critique des usages senghoriens de Marx à partir de Fanon », <i>Actuel Marx</i>, vol. 55, n° 1, 2014, p. 60-72. [Moodle]

	<ul style="list-style-type: none"> • MABANA, Kahiudi Claver, « Léopold Sédar Senghor et la civilisation de l'universel », <i>Diogenes</i>, vol. 235-236, n° 3-4, 2011, p. 3-13. [Moodle] • RAYA, Dunayevskaya, « Socialismes africains et problèmes nègres » vus par une militante de « l'humanisme marxiste », <i>Présence africaine</i>, vol. 48, n° 4, 1963, p. 49-64. [Moodle] • SENGHOR, Léopold Sédar, « Rester socialistes, démocrates et révolutionnaires en repensant le marxisme », dans L.S. Senghor, <i>Liberté 2, Nation et voie africaine du socialisme</i>, Paris, Seuil, 1971, p. 54-59. [Moodle]
15 février	<p>→*Remise du compte rendu de lecture</p> <p>Séance 6 – L'expérience socialiste au Sénégal, 1960-1988 : entre ruptures et accommodements</p> <p><u>Article obligatoire à lire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • THIBAUT, Paul, « Dia, Senghor et le socialisme africain », <i>Esprit</i>, n°320, 1963, p. 332-338. [Moodle] <p><u>Lectures complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • DRAMÉ, Patrick et Bocar Niang, « «Si vous faites l'âne, je recours au bâton ! », Mamadou Dia et le projet de décolonisation du Sénégal : lignes de force, limites et perceptions (1952-2012) », <i>Outre-Mers</i>, vol. 402-403, n°1, 2019, p. 127-150. [Moodle] • TIQUET, Romain, « Développement socialiste et mise au travail rural : les politiques d'investissement humain dans le Sénégal de Senghor et de Dia », dans Françoise Blum, <i>Socialismes en Afrique</i>, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2021, p. 301-318. [Moodle] • GAGNON, Gabriel, « Coopératives, politique et développement », <i>Sociologie et sociétés</i>, vol. 6, n°2, 1974, p. 87-100. [Moodle]
22 février	<p>Semaine de rencontre individuelle <u>obligatoire</u></p> <p>Séance 7 - Travail pratique d'analyse d'une source d'archive (II)</p> <p><u>Sujet :</u> La construction de l'État-nation socialiste en Tanzanie</p> <p><u>Source obligatoire à consulter :</u></p> <p>URFER, Sylvain, « Annexe III. La Déclaration d'Arusha et la politique de la TANU en matière de socialisme et d'indépendance » dans Sylvain Urfer, <i>UJAMAA, espoir du socialisme africain en Tanzanie</i>, Paris, Aubier-Montaigne, 1971, p. 217-235. [Moodle]</p>

<p>29 février</p>	<p>→*Remise du compte rendu de lecture →***Remise du plan détaillé du travail de recherche</p> <p>Séance 8 – Défis et spécificités de la recherche en histoire en Afrique</p> <p>→ Une expérience de terrain : Le projet de recherche sur Omar Blondin Diop</p> <p>Conférencier : Florian Bobin, chercheur et biographe de Omar Blondin Diop</p> <p><u>Article obligatoire à lire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BOBIN, Florian, « Révolte à Dakar. Mai 68, une nouvelle ère du Sénégal néocolonial. Octobre 1968-avril 1969 », dans Florian Bobin, <i>Omar Blondin Diop, nous voir nous-mêmes du dehors. Réflexions politiques (1967-1970)</i>, [s.n.], p. 31-53. [en cours d'édition; accès protégé, fourni en classe] [Moodle] <p><u>Lecture complémentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • KI-ZERBO, Joseph, « Sources et techniques spécifiques de l'histoire africaine. Aperçu Général », dans Joseph Ki-Zerbo, <i>Histoire générale de l'Afrique, vol. 1, Méthodologie et préhistoire africaine</i>, Paris, Présence africaine/Edicef/Unesco, 1986, p. 58-64. [Moodle]
	<p style="text-align: center;">Semaine de relâche</p>
<p>14 mars</p>	<p>Séance 9 - Guinée, un socialisme hybride (1958-1984)</p> <p><u>Article obligatoire à lire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • WALLERSTEIN, Immanuel, « L'Idéologie politique du P. D. G. », <i>Présence Africaine</i>, vol. 40, n°1, 1962, p. 44-56. [Moodle] <p><u>Lectures complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BERNARD, Charles, « Un parti politique africain : le Parti Démocratique de Guinée », <i>Revue française de science politique</i>, n°2, 1962, p. 312-359. [Moodle] • CÉSAIRE, Aimé, « La Pensée Politique de Sékou Touré », <i>Présence Africaine</i>, n°185/186, 2012, p. 155–164. [Moodle] • TOURÉ, Ahmed Sékou, « Les lois objectives de la planification », dans Ahmed Sékou Touré, <i>Pour une économie populaire et révolutionnaire</i>, Conakry, Bureau de presse de la présidence de la République, 1976, p. 118-158. [Moodle]

<p style="text-align: center;">21 mars</p>	<p>→*Remise du compte rendu de lecture</p> <p>Séance 10- Ghana (1957-1966) : Le socialisme selon Kwamé Nkrumah</p> <p><u>Article obligatoire à lire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • CISSÉ, Blondin, « La problématique de la renaissance africaine dans le Consciencisme de Nkrumah : pour une relecture du socialisme africain », <i>Présence Africaine</i>, vol. 185-186, n° 1-2, 2012, p. 61-78. [Moodle] <p><u>Lectures complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • MARTIN, Charles, « Nkrumah’s Strategy of Decolonization : Originality and Classicism », <i>Présence Africaine</i>, n° 85, 1973, p. 74-105. [Moodle] • PADMORE, George, « Ghana – L’Autobiographie de Kwame Nkrumah », <i>Présence Africaine</i>, vol. 12, n°1, 1957, p. 27-31. [Moodle]
<p style="text-align: center;">28 mars</p>	<p>Séance 11- Socialismes, panafricanisme et panarabisme en Afrique du Nord : la Lybie (1969-2011) et l’Algérie (1962-1976)</p> <p><u>Article obligatoire à lire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ETIENNE, Bruno, « Le socialisme algérien », dans Centre de recherches et d’études sur les sociétés méditerranéennes, dir., <i>Introduction à l’Afrique du Nord contemporaine</i> [en ligne], Aix-en-Provence, Institut de recherches et d’études sur les mondes arabes et musulmans, 1975, p. 359-374. [Moodle] <p><u>Lectures complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BLEUCHOT, Hervé, « Le Livre vert : son contexte, sa signification », <i>Monde Arabe</i>, vol. 93, n° 3, 1981, p. 23-38. [Moodle] • BURGAT, François, LARONDE André, « Le système Qadhafi », dans François Burgat, dir., <i>La Libye</i>, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, p. 59-95. [Moodle]
<p style="text-align: center;">4 avril</p>	<p>Séance 12- Les expériences socialistes de l’Afrique « lusophone » : Angola (1975-1979), Mozambique (1975-1986) et Guinée-Bissau (1975-1980)</p> <p><u>Article obligatoire à lire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • MABEKO-TALI, Jean Michel, « Angola : révolution marxiste sans marxistes? Aux racines intellectuelles du « socialisme » angolais sous le Parti-État MPLA, 1975-1991 », dans Françoise Blum, dir., <i>Socialismes en Afrique</i>, Paris, Maison des sciences de l’homme, 2021, p. 65-84. [Moodle]

	<u>Lecture complémentaire :</u> <ul style="list-style-type: none"> COLIN, Roland, « La pensée et la pratique sociale et politique d'Amilcar Cabral sur les chemins de l'histoire », <i>Présence Africaine</i>, vol. 185-186, n°1-2, 2012, p. 95-105. [Moodle]
11 avril	Séance 13 - Semaine de lecture et de finalisation des travaux de recherche
18 avril	****Remise des travaux de recherche Séance 14- Présentation des travaux de recherche par les étudiant.e.s (I)
25 avril	Séance 15 - Présentation des travaux de recherche par les étudiant.e.s (II)

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Moodle

Les étudiant.e.s trouveront sur la page Moodle de l'activité de recherche tous les articles scientifiques ou chapitres d'ouvrages dont la lecture est obligatoire avant chaque séance. La page Moodle du cours contient également plusieurs articles scientifiques complémentaires couvrant la thématique de chaque séance, des documentaires et films, des sources primaires ainsi qu'une **première liste bibliographique** portant sur les socialismes africains.

Zotero

Plusieurs dossiers contenant des sources d'archives relatives à quelques expériences socialistes africaines ont été sélectionnés et placés sur Zotero. Ces sources seront présentées aux étudiant.e.s du groupe-cours dès la première séance de l'activité de recherche. **Chaque étudiant.e disposera de 72 heures afin de faire part de son choix à propos de la source sur laquelle il ou elle compte travailler.**

Réserve du cours HST 650-651-653

Un certain nombre d'ouvrages importants sont placés à la réserve de l'activité de recherche HST 650-651-653 *Socialismes africains*. Plusieurs autres ouvrages nécessaires à la réalisation des travaux de recherche sont également disponibles en version numérique sur le portail *L'Harmathèque* consultable depuis l'outil de recherche *Sofia* de la bibliothèque Roger-Maltais.

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit ici d'une activité de recherche en présentiel. Les étudiant.e.s sont invités à participer activement aux discussions et aux échanges qui occuperont une place importante dans le cours. Pour ce faire, ils doivent préparer minutieusement les articles scientifiques soumis afin de bien s'engager dans les débats critiques qui auront lieu en classe. Les étudiant.e.s pourront ainsi saisir les enjeux majeurs qui sous-tendent les socialismes africains. Les étudiant.e.s du groupe-cours devront également effectuer un important travail de recherche sur la base d'une archive traitant de la construction du socialisme en Tanzanie (1960-1988). Ils pourront ainsi acquérir des bases méthodologiques nécessaires et indispensables à la recherche en histoire. Les sources d'archives, le travail de recherche proposé, les

articles obligatoires et la bibliographie sélective qui sont fournis aideront bien évidemment les étudiant.e.s à accomplir de façon satisfaisante l'ensemble des travaux qui seront évalués dans le cadre de l'activité.

ÉVALUATIONS

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date de remise
Présentation de la source	10%	janvier 2024
Journal de lecture	20%	janvier, février, mars et avril 2024
Projet détaillé du travail de recherche	10%	28 février 2024
Travail de recherche	30%	18 avril 2024
Présentations orales de la recherche	10%	18 avril et 25 avril 2024
Présence / Participation aux discussions	20%	Fin de session

Toutes les remises d'évaluation se feront de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

CONTENU DES ÉVALUATIONS

* Journal de lecture

Les étudiant.e.s doivent effectuer un compte rendu de lecture de l'article scientifique soumis à discussion et dont la lecture est obligatoire. **Ces comptes rendus de lecture concernent les séances 2, 4, 6, 8 et 10.** Ils doivent présenter brièvement, mais clairement l'objet d'étude de l'article et la problématique centrale qui s'en dégage. Ils devront aussi effectuer un résumé des thèmes centraux traités dans l'article. Les comptes rendus doivent être déposés sur le site Moodle au plus tard à la veille du cours, soit le mercredi à 23 h 00. Ce travail doit être d'un volume minimal d'une page et demie, et maximum de **2 pages en interligne double**, Times New Roman, 12 points, justifié.

** Présentation de la source d'archive

Chaque étudiant.e doit effectuer une présentation de la source d'archive qui lui a été attribuée dans le cadre de son travail de recherche. Ce travail requiert préalablement une lecture attentive de la source d'archive. Il consistera à présenter de manière pertinente l'auteur.e de la source, le contexte historique de sa production et son idée directrice. Il conviendra aussi d'identifier et de présenter les thèmes-clefs de la source et d'entamer une réflexion critique sur ceux-ci. Ce travail écrit doit être d'un volume minimal de **2 pages et maximum de 5 pages en interligne double, Times New Roman 12 points, justifié.** La remise du travail se fera via Moodle au plus tard le 31 janvier 2024 à 23 h 59.

*****Projet détaillé du travail de recherche**

Les étudiant.e.s doivent présenter le sujet qui sera traité dans leur futur travail de recherche. Le projet détaillé doit donc proposer un titre clair, une introduction incluant une contextualisation, une explication de l'objet d'étude, une problématique et des hypothèses. La source et la méthodologie devront aussi être clairement présentées. Le projet doit aussi inclure un plan détaillé en deux, trois ou quatre parties. Une bibliographie sélective doit aussi être jointe au projet détaillé. Ce projet doit être d'un **volume minimal de deux pages et demie et maximum de 5 pages en Times new Roman, 12 points, justifié avec une interligne double** (bibliographie et plan détaillé non compris). La remise du travail se fera via le site Moodle.

******Travail de recherche**

Ce travail sera construit autour de trois axes : *Introduction* (Contextualisation, explication et délimitation du sujet, problématique, hypothèses, méthodologie, cadre conceptuel, et bref énoncé du plan), *Développement* (Analyser votre sujet en suivant le plan en 2, 3 ou 4 parties énoncé dans l'introduction) et enfin *Conclusion* (Résumé rapide et synthèse, perspectives). Le travail de recherche doit comporter une bibliographie et des notes de bas de page présentées selon les normes du département d'histoire. Ce travail devra compter **un minimum de 10 pages et un maximum de 15 pages** (bibliographie non incluse) avec **une interligne de 1.50 cm, en Times new Roman, 12 points et justifié**. La remise du travail se fera via Moodle.

******Présentation orale du travail de recherche**

Les étudiant.e.s auront à présenter le résultat de leur recherche sous la forme d'une présentation orale en classe. Cette présentation doit se faire obligatoirement en utilisant PowerPoint ou Prezi. Ce travail doit comporter une explication / précision et délimitation du sujet, une problématique et des hypothèses, une méthodologie et enfin une présentation des thématiques majeures. La durée maximale d'une présentation orale est de **15 minutes**.

***Présence et participation aux discussions**

Les étudiant.e.s doivent préparer sérieusement et minutieusement les chapitres d'ouvrages et/ou les articles soumis à lecture. La participation active et pertinente aux discussions en classe constitue un aspect fondamental de la réussite dans l'activité de recherche. Il leur appartient de démontrer qu'ils ont bien lu et assimilé le contenu des articles soumis. En ce sens, leurs interventions en classe doivent partir des articles lus pour revenir vers eux. Il est, en effet, important d'éviter les hors-sujets ou les arguments superficiels. L'assiduité et le dynamisme sont évidemment requis. Les étudiant.e.s passifs ne peuvent pas prétendre recevoir une évaluation satisfaisante.

Nota Bene : (1) **Politique concernant la remise des travaux :** Pour chaque jour de **retard de remise des travaux** (journal de lecture, présentation de la source, projet détaillé et travail de recherche), **5 % seront retranchés de la note initiale.**

(2) **Les critères d'évaluation sont les suivants :**

- Journal de lecture

Qualité générale des comptes rendus de lecture. Compréhension des thèmes clefs abordés dans les articles. Capacité de synthèse et présence de notes en bas de pages qui réfèrent à l'article résumé. Respect du nombre de pages imparti et des dates de dépôt des comptes rendus. Qualité du français. *La lecture de la séance 1 n'est pas concernée et ne fera pas l'objet d'objet de journal de lecture.

- Présentation de la source d'archive

Pertinence de la présentation de la source. Compréhension de l'idée directrice qui la sous-tend. Capacité à définir un sujet de recherche concis et pertinent. Qualité de la présentation de l'auteur.e. et du contexte de production de la source. Qualité de l'analyse de la source. Esprit critique.

- Projet détaillé du travail de recherche

Qualité et précision de la mise en contexte, de l'objet d'étude et de la problématique. Pertinence de la présentation de la source et de la méthodologie, du cadre conceptuel. Qualité du plan adopté. Respect du nombre de pages imparti. Pertinence d'ensemble du plan proposé à la lumière de la problématique avancée.

- Présentations orales

Clarté de la langue, capacité d'analyse et de synthèse, organisation des idées. Qualité de la présentation de l'objet d'étude, de la problématique, des sources et de la méthodologie. Précision et pertinence des réponses aux questions posées, respect du temps imparti.

- Travail de recherche

Pertinence de la présentation de l'objet d'étude, de la problématique et de la méthodologie. Capacité d'analyse des thèmes clefs. Pertinence du cadre conceptuel. Exploitation adéquate de la source primaire et de la bibliographie. Esprit critique. Qualité du français. Respect des normes départementales concernant la présentation des références infrapaginales et de la bibliographie.

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

IMPORTANT 1 (Pondération syntaxe/orthographe et qualité de la langue)

Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue sont des éléments qui sont pris en compte dans l'évaluation des travaux des étudiant.e.s. Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue seront pondérés à **15 % pour le journal de lecture, la présentation de source, les examens de mi-session et de fin de session, le plan détaillé et le travail de recherche.**

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-etudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/antiplagiat).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au Règlement des études. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

RÈGLES DE VIE EN CLASSE

La réussite des étudiant.e.s à cette activité de recherche passe bien évidemment par leur investissement total notamment dans le cadre des discussions et des échanges en classe autour des thèmes abordés. Les échanges et discussions autour de sujets sensibles devront s'effectuer de manière cordiale et dans le respect des points de vue avec lesquels on est en désaccord. **Il est donc recommandé de s'abstenir de tout clavardage, utilisation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram et autres) ou encore de bavarder ou de tenir des conversations privées durant l'activité. Il est aussi strictement interdit d'effectuer des travaux universitaires durant le déroulement de l'activité.** Tout un chacun doit veiller à contribuer au maintien d'un climat de travail approprié. L'utilisation d'ordinateur doit être strictement réservée à la prise de notes. Il ne devrait en aucun cas servir à naviguer sur Internet durant les échanges en classe.

IMPORTANT 2 (Assiduité, implication des étudiant.e.s et communications avec le professeur).

L'assiduité étudiant.e.s est fortement recommandée. Toute absence de l'activité doit être justifiée au risque de perdre des points de précieux points dans la note de présence/ participation aux discussions. En cas d'absences, il sera de la responsabilité des étudiant.e.s d'obtenir les informations et la matière diffusées en classe. De même, ils et elles sont conviés à participer aux discussions en classe, ce qui contribuera à renforcer leur compréhension des thématiques abordées. Je consulterai mes courriels du lundi au vendredi entre 9 h 30 et 16 h 00.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU	
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent	
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7		Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7		
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable	
54 % et moins	E	0,0		Échec

BIBLIOGRAPHIE [disponible sur la page Moodle de l'activité de recherche]

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
